

FORMULAIRE **D'ENCADREMENT** ET DE SUIVI DES SUBVENTIONS EXTERNES

Nom(s): _____

Concentration: _____

Telephone: (____) - _____

Date : __/__/20__

Courriel: _____



Veuillez remplir ce formulaire et le déposer, 7 jours avant une A.G. (prévu le mercredi 30 août 2023), au secrétariat de l'AGEVCM qui le soumettra au Bureau exécutif pour analyse, recommandation à la prochaine A.G. ou Table de concertation

Écrivez en quelques lignes un court descriptif du projet pour lequel vous souhaitez recevoir une subvention de l'AGEVCM.

Montant demandé :

(Compléter le budget ci-joint)

Le projet que vous soumettez doit avoir trois vocations. Veuillez, dans les espaces prévus, expliquer en quoi votre projet répond à nos critères.

Vocation sociale : En quoi votre projet a-t-il un effet bénéfique pour la société ?

Vocation impact sur nos membres : En quoi votre projet aura-t-il un impact sur nos membres ?

Vie étudiante : Qu'allez-vous organiser comme activité de rayonnement accessible à nos membres. *

Date(s): _____ Lieu(x): _____

Nombre de spectateurs/ participant(e)s attendu(e)s : _____

Cet événement est-il une méthode d'autofinancement ? Oui / Non

*Cet événement devra se dérouler à l'intérieur du Cégep ou du moins y être massivement publicisé.

Suivi du projet

Veuillez, dans les espaces suivants, résumer quelques démarches déjà entreprises afin de réaliser votre projet.

1-

2-

Rendez-vous en Assemblée générale, le mercredi_____/_____/_____, pour décision et suivi

Si remplir ce formulaire vous pose quelques problèmes, le local de l'AGECVM regorge de personnes qui sauront répondre à vos questions.

Merci de suivre ces étapes afin d'améliorer l'accès et la transparence des subventions externes.

AGECVM - 255 Ontario Est, Montréal, Québec H2X 1X6 Local A 3.85

Téléphone : (514)-982-0496 Télécopieur: (514)-982-3428

agecvm@hotmail.com

www.agecvm.org

Signatures

Le total des revenus doit correspondre au total des dépenses: la subvention demandée à l'AGECVM correspond à la différence entre les revenus espérés et les dépenses projetées pour votre projet. Si votre demande est retenue, il vous faudra alors assurer le suivi en coordination avec le Comité d'action à la mobilisation et à l'information (CAMI).